



**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr. générale
7 décembre 2000
Français
Original: anglais

Assemblée générale
Cinquante-cinquième session
Point 27 de l'ordre du jour
**Coopération entre l'Organisation des Nations Unies
et l'Organisation de l'unité africaine**

Conseil de sécurité
Cinquante-cinquième année

**Lettres identiques datées du 7 décembre 2000, adressées
au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité
par le Représentant permanent de l'Algérie
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint un communiqué publié par le Président de la République algérienne démocratique et populaire concernant la signature prochaine de l'Accord de paix entre l'Érythrée et l'Éthiopie, qui aura lieu à Alger le 12 décembre 2000 (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir publier ce communiqué comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 27 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) Abdallah **Baali**

**Annexe aux lettres identiques datées du 7 décembre 2000,
adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil
de sécurité par le Représentant permanent de l'Algérie
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : français]

Communiqué de presse

Le Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, a invité le Président Isaias Afwerki, Président de l'État de l'Érythrée, et le Premier Ministre Meles Zenawi, d'Éthiopie, pour procéder à la signature, à Alger, le 12 décembre 2000, de l'Accord de Paix entre l'Éthiopie et l'Érythrée.

La signature de cet accord de paix interviendra à l'occasion d'une cérémonie solennelle, à laquelle ont également été conviés les Hauts Représentants des États-Unis d'Amérique et de l'Union européenne ainsi que les Secréaires généraux des Nations Unies et de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) et d'autres invités de marque.

Ce développement majeur, qui s'inscrit dans le prolongement de l'Accord de cessation des hostilités signé à Alger le 18 juin 2000, est le résultat d'intenses efforts déployés par le Président de la République dans le cadre du mandat qui lui a été renouvelé par la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'OUA, réunie en sa trente-sixième session ordinaire à Lomé du 10 au 12 juillet 2000.

Ces efforts menés avec le concours actif des États-Unis d'Amérique et en concertation avec l'Union européenne, l'OUA et les Nations Unies ont permis d'enregistrer, après les discussions certes laborieuses mais toujours fructueuses qui ont eu lieu aussi bien à Alger et à Washington qu'à Addis-Abeba et à Asmara, des avancées notables ayant conduit à l'élaboration d'un texte d'accord, accepté par les deux parties.

Cet aboutissement qui représente avant tout le fruit de la disponibilité, de la coopération et du sens de compromis dont ont fait preuve les deux pays frères, en particulier le Président Isaias Afwerki et le Premier Ministre Meles Zenawi, est également le produit de la parfaite coordination qui a marqué les efforts de la médiation conduite par l'OUA et ses partenaires.

Alger, 6 décembre 2000